



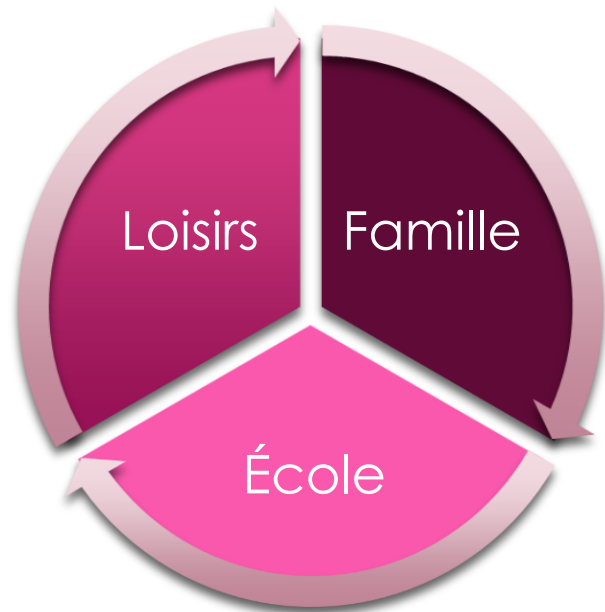
L'ANIMATION AVEC LES ENFANTS

Jessica AICARDI

Plan

- I. Qu'est-ce que le métier d'animateur ?**
- II. Comment travailler la langue des signes avec les enfants ?**
- III. L'intégration d'enfants sourds au sein d'un groupe**
- IV. « Bonus » : anecdotes personnelles**
- V. Les solutions à apporter ?**

I. Qu'est-ce que le métier d'animateur ?



Le premier groupe social auquel appartient l'individu. La socialisation familiale va profondément structurer la personnalité de l'enfant.

Elle va modeler l'éducation des individus en transmettant des savoirs et de nouvelles règles de vie, complémentaires ou différentes de la famille.

Appelés aussi « groupes de pairs » les enfants vont pouvoir fréquenter d'autres individus semblables à eux. Ils apprennent donc des normes et des valeurs différentes.



[Pink box]

[Pink box]

[Pink box]

[Pink box]

Je Suis
Animateur.fr

Qu'est-ce qu'un(e) « bon(ne) » animateur(trice) ?

L'adaptation

La bonne
humeur

L'esprit
d'équipe

Être à
l'écoute

Le partage

L'inclusion

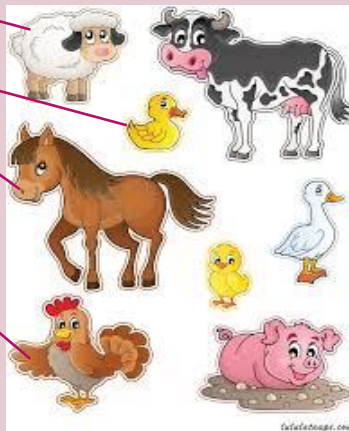
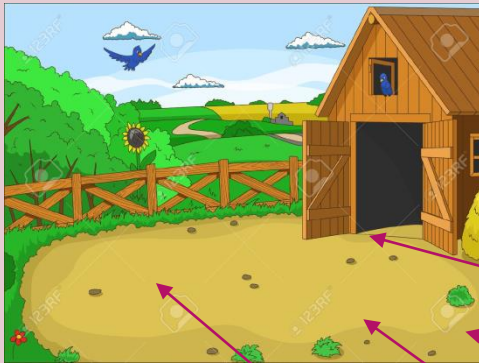
L'intégration

La sécurité

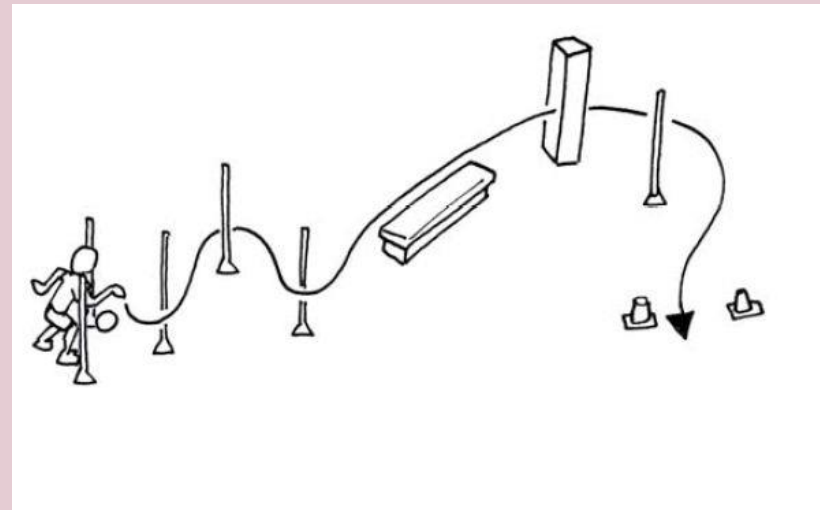
L'équité

II. Comment travailler la langue des signes avec les enfants ?

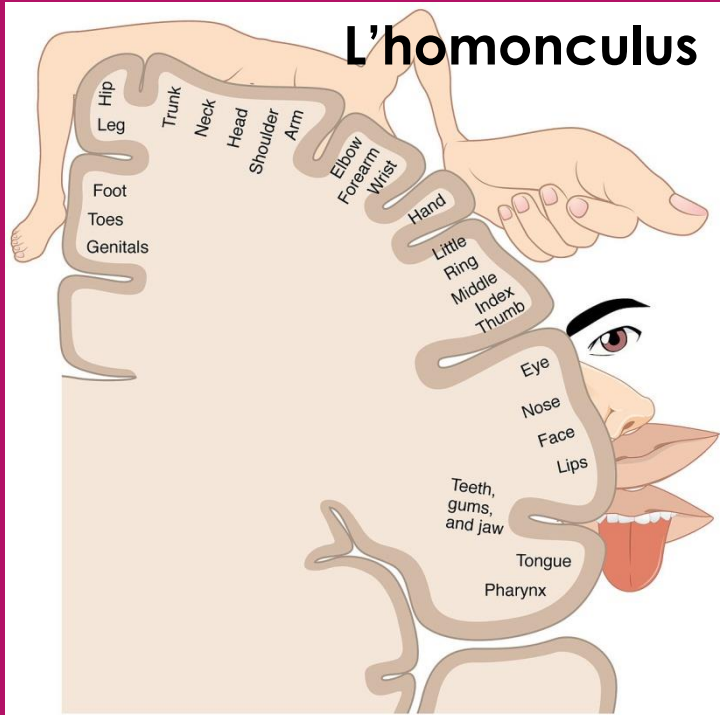
Enfants de 3 et 4 ans



Enfants de 10 à 12 ans



L'intelligence « sensori-motrice »



III. L'intégration d'enfants sourds au sein d'un groupe

Circulaire n° 2003-135 du 9 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période

1.3 Dans les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement

L'ensemble des prescriptions qui permet, dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé, de favoriser l'intégration dans les établissements scolaires, les crèches, les jardins d'enfants et les haltes-garderies des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé sur une longue période ne peut s'appliquer tel quel à la spécificité des accueils en centres de vacances et de loisirs. (...). Il faut notamment souligner que les centres de vacances et de loisirs ne bénéficient pas d'un personnel médical qualifié. Cependant (...) dans le but de renforcer le rôle éducatif des centres de vacances et de loisirs, les principes du projet éducatif ont été fixés dans le décret n° 2002-885 du 3 mai 2002. (...) Lorsque le séjour accueille des mineurs atteints de troubles de la santé, le projet éducatif doit ainsi préciser les mesures qui sont envisagées pour faciliter l'intégration des enfants concernés.

Le décret du 3 mai 2002 relatif au projet éducatif se limite donc à préconiser que les centres de vacances ou de loisirs, quand ils accueillent des enfants malades ou handicapés, le fassent dans le cadre de leur projet éducatif.

Les trois « i » selon Sylvain BRETECHE (2018)



IV. Bonus : anecdotes personnelles



* Franchement, le suspense me tue.

V. Les solutions à apporter

- ▶ La langue des signes est un outil d'apprentissage autant pour les enfants sourds que les enfants entendants.
- ▶ Les centres de loisirs devraient avoir un accès simple aux enfants sourds.
- ▶ Est-ce que l'accueil est rendu plus simple dans d'autres domaines ?

Sources

- ▶ Cours 2019, Jean PIAGET, Maria MONTESSORI, Mélanie HAMM, Licence Professionnelle, 2019
- ▶ <http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page339.htm>
- ▶ Cours 2019, «Culture et identité sourde» anthropologie et psychologie, Sylvain BRETECHE, 2018

Liens internet :

- ▶ https://www.google.fr/search?biw=1366&bih=657&tbm=isch&sa=1&ei=E2SFXOGmEpeF1fAP3KGG6Ac&q=parcours+sportif+dessin&oq=parcours+spor&gs_l=img.1.3.0l10.386897.390322..393532...1.0..0.120.1227.13j1.....0....1..gws-wiz-img.....0..0i67j0i5i30.J_SVeoVkybyM
- ▶ https://www.google.fr/search?biw=1366&bih=657&tbm=isch&sa=1&ei=12iFXLrcHLqd1fAPxomZiA0&q=homonculus&oq=homonculus&gs_l=img.3..0j0i67j0i8.12520.16038..16211...0.0..0.216.1204.0j9j1.....0....1..gws-wiz-img.WF2BjCjhliA#imgrc=n6_ZIE-0voW2CM:
- ▶ <https://nospensees.fr/piaget-theorie-de-lapprentissage/>
- ▶ https://www.google.fr/search?q=maria+montessori&hl=fr&authuser=0&biw=1366&bih=657&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj_jKODtfjgAhVrgM4BHcD-DSYQ_AUIDigB#imgrc=1Jk5xu2-1fDUEM: